

<https://www.francebleu.fr/infos/education/parcoursup-ce-qu-il-faut-savoir-sur-la-phase-com...>

Géraldine Houdayer

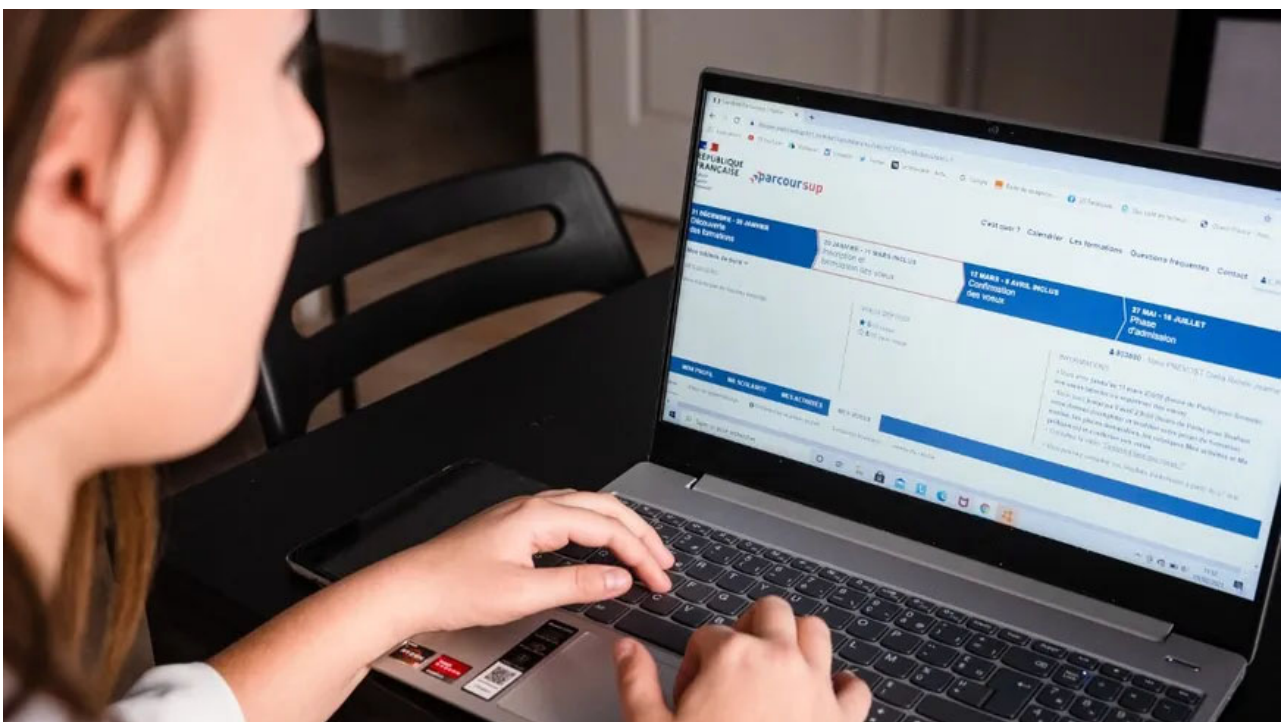
8 min read

# Parcoursup : ce qu'il faut savoir sur la phase complémentaire, qui s'ouvre ce jeudi

Jeudi 23 juin 2022 à 11:09 -

Par , [France Bleu](#), [France Bleu Normandie \(Calvados - Orne\)](#), [France Bleu Nord](#), [France Bleu Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#), [France Bleu Provence](#), [France Bleu Sud Lorraine](#), [France Bleu Hérault](#), [France Bleu Maine](#), [France Bleu Loire Océan](#), [France Bleu Armorique](#), [France Bleu Azur](#), [France Bleu Auxerre](#), [France Bleu Isère](#), [France Bleu Pays de Savoie](#), [France Bleu Saint-Étienne Loire](#)

La phase complémentaire de Parcoursup s'ouvre ce jeudi 23 juin. Elle permet aux futurs étudiants qui n'ont pas eu de réponse à leurs vœux, ou pas obtenu les formations désirées, de formuler dix nouveaux souhaits de formation. France Bleu vous livre le mode d'emploi de cette nouvelle étape.



Les futurs étudiants peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur Parcoursup. © AFP

- Lilian Cazabet/Hans Lucas

C'est une seconde chance pour les futurs étudiants qui n'ont pas obtenu les formations souhaitées lors de la première phase de Parcoursup. La seconde phase, ou phase complémentaire, s'ouvre ce jeudi 23 juin. France Bleu vous explique comment ça marche.

## Qui est concerné ?

Cette phase complémentaire s'adresse aux **candidats qui n'ont pas eu de réponse, ou pas de réponse satisfaisante**, après la première phase de Parcoursup.

Les candidats qui sont **sur liste d'attente pour tous leurs vœux** peuvent aussi participer à cette seconde étape.

Les candidats **qui ont déjà accepté une formation**, mais qui **souhaitent tenter leur chance** pour une autre formation peuvent également formuler de nouveaux vœux.

Les personnes **qui ne sont pas encore inscrite sur Parcoursup**, mais qui souhaitent entamer des études supérieures, peuvent aussi créer leur dossier et participer à cette phase complémentaire.

## Comment déposer les nouveaux vœux ?

Les candidats peuvent déposer **jusqu'à dix nouveaux vœux de formation pendant toute cette phase complémentaire, qui dure jusqu'au 14 septembre**. Ils doivent déposer leurs vœux pour **des formations qui ont encore des places** disponibles. Pour les trouver, ils doivent **consulter le moteur de recherche** et la carte géographique de Parcoursup.

L'affichage des formations qui ont des places disponibles **est actualisé tous les jours par la plateforme**. Les candidats doivent donc consulter régulièrement le site pour candidater à de nouvelles formations.

Les candidats **ne peuvent pas faire un vœu pour une formation qui leur a déjà été refusée pendant la phase principale**. Mais ils peuvent demander **une formation similaire dans un autre établissement**.

## Quel est le délai de réponse ?

Les **formations ont huit jours pour répondre** aux candidatures des futurs étudiants. Dans ce délai, elles répondent **au fur et à mesure des candidatures**.

Dès que les candidats reçoivent une proposition d'admission, **une alerte leur est envoyée par mail, dans la messagerie Parcourusp et par SMS**. A noter que si **les parents ont renseigné leurs coordonnées** dans le dossier de leur enfant, ils recevront les mêmes alertes qu'eux.

Les candidats peuvent formuler leurs vœux jusqu'au 14 septembre inclus, et les formations peuvent envoyer des propositions d'admission **jusqu'au 16 septembre inclus**. Mais **du 16 juillet au 19 août, les formations sélectives et certaines licences ne répondront à aucune candidature**, car les établissements seront en congés.

## Comment répondre à une proposition d'admission ?

Une fois l'alerte reçue, la **date limite à laquelle les candidats doivent répondre** à la proposition de formation est toujours indiquée en face de chaque formation proposée.

Si les candidats reçoivent **plusieurs propositions d'admission**, ils ne peuvent en accepter **qu'une seule à la fois**.

Si un candidat reçoit une proposition d'admission en phase complémentaire alors qu'il en avait déjà accepté une en phase principale, **il doit choisir** celle qu'il préfère.

Pour afficher ce contenu Youtube, vous devez accepter les cookies **Publicité**.

Ces cookies permettent à nos partenaires de vous proposer des publicités et des contenus personnalisés en fonction de votre navigation, de votre profil et de vos centres d'intérêt.

[Gérer mes choix](#)

## Les futurs étudiants ont-ils des chances d'obtenir leur formation ?

Plus de 5.300 formations sont proposées à l'ouverture de cette phase complémentaire.  
L'an dernier, **en 2021, plus de 82.000 candidats** ont reçu une proposition d'admission en participant à la phase complémentaire, [indique le site officiel de Parcoursup](#).

Generated with Reader Mode